VILLE DE PERSAN

VAL-D'OISE

CONSEIL MUNICIPAL

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-17 du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal se réunira en séance publique le :

JEUDI 4 AVRIL 2024 à 19h30

à la salle Marcel-Cachin

afin de délibérer sur les questions figurant à l'ordre du jour suivant (après le tirage au sort des jurés d'assises 2025) :

1. Désignation du secrétaire de séance ;
2. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 8 février 2024 ;
3. Transfert du centre socioculturel Agora vers le CCAS ;
4. Approbation de l'extension de la compétence communautaire déléguée aux communes du « Permis de louer » ;

RESSOURCES HUMAINES

5. Modification du tableau des emplois : création et suppression de postes ;
6. Adoption du Plan de formation du personnel communal ;
7. Instauration d'une indemnité forfaitaire de déplacements pouvant être allouée aux fonctions itinérantes ;

MARCHÉS PUBLICS

8. Marché public de fourniture de gaz : autorisation donnée au Maire de lancer une procédure d'appel d'offres européen et de signer les marchés correspondants ;
9. Marché public d'achat et livraison de produits alimentaires et de fournitures de restauration jetables – lot 7 boulangerie fraîche : autorisation donnée au Maire de lancer une procédure d'appel d'offres européen et de signer les marchés correspondants ;

SÉCURITÉ

10. Réactivation du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CLSPDR) ;

SERVICES TECHNIQUES

11. Cession par la commune d'un appartement sis 51, avenue Gaston-Vermeire ;
12. Dénomination de la voie d'accès pour la construction du collège et du stade Louis-Odinot situe rue Étienne-Dolet ;
13. Modification simplifiée n° 5 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) : modalités de mise à disposition du public ;
14. Lancement de la procédure de Déclaration d'Utilité Publique pour la reconstruction et l'agrandissement du bâtiment de la Police Municipale après incendie ;
15. Acquisition des parcelles sections AE n° 26 (530 M²), AE n° 31 (456 M²), AE n° 175 (1 516 M²), AE n°234 (517 M²) sises lieudit « le Grand Marais » ;
16. Instauration de la déclaration préalable de division sur l'ensemble du territoire communal ;

JEUNESSE, POLITIQUE DE LA VILLE, SPORT ET ASSOCIATIONS

17. Convention d'objectifs de l'association « Entente Sportive Persanaise Cyclisme » ;
18. Convention d'objectifs de l'association « Union Sportive Persanaise 03 » ;
19. Convention d'objectifs de l'association « Union Musicale de Persan » ;
20. Attribution des subventions dans le cadre de la programmation du Contrat de Ville 2024 ;

FINANCES

21. Budget Principal Ville : approbation du compte de gestion 2023 ;
22. Budget Principal Ville : approbation du compte administratif 2023 ;
23. Budget Principal Ville : affectation du résultat ;
24. Fixation des taux d'imposition 2024 ;
25. Attribution des subventions 2024 ;
26. Budget Principal Ville : Budget Primitif Principal 2024 ;
27. Budget Annexe Assainissement : approbation du compte de gestion 2023 ;
28. Budget Annexe Assainissement : approbation du compte administratif 2023 ;
29. Budget Annexe Assainissement : affectation du résultat ;
30. Budget Annexe Assainissement 2024 ;

EXERCICE DES COMPÉTENCES DÉLÉGUÉES

31. Présentation des décisions du Maire.

MAIRIE DE PERSAN (Val-d'Oise)

Le Maire de Persan,
Valentin RATIEUVILLE